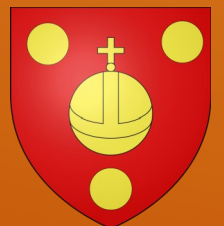


COMPS SUR ARTUBY DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS



LE MOT DU MAIRE

Aujourd'hui, chacun est en droit d'être informé des risques qu'il pourrait encourir et des moyens à prendre pour s'en prévenir sur le territoire de sa commune.

Au côté des services de l'Etat, la collectivité s'organise, se prépare pour être en capacité de faire face à d'éventuels dangers, en prenant les mesures de protection et de sécurité civile adaptée pour la population compsoise.

Ce document en est l'outil pratique. Il a pour objectif de vous informer de manière très complète des risques majeurs existants sur la commune de Comps sur Artuby.

Conservez-le précieusement !

Même si les services de secours mettent tout en œuvre pour intervenir au mieux en cas de besoin, rien ne remplacera la prévention, la préparation aux bons réflexes, la mobilisation et la participation de tous au bon déroulement des opérations de secours.

Ainsi le DICRIM informe les citoyens des consignes individuelles de sécurité à respecter. Car informé, chacun de nous pourra ainsi mieux réagir, relayer l'information et se mobiliser en cas de crise importante afin que les actions de secours soient les plus rapides et efficaces possibles.

La sécurité civile est l'affaire de tous !

Alain Barale

Maire de Comps sur Artuby

Alain Barale
Maire de Comps sur Artuby

SOMMAIRE

Les risques majeurs	3	Matières dangereuses	14 15
L'alerte	4	Séismes	16 17
Consignes à respecter	5	Sanitaire	18 19
Inondations	6 7 8	Canicule	20
Incendies	9 10 11	Infos utiles	21
Mouvements de Terrain	12 13	Télé-alerte municipale	22

Les inondations résultent de la présence sur le territoire des cours de l'Artuby, du Jabron mais aussi de nombreux vallons descendants des collines environnantes. Par ailleurs les précipitations locales représentent parfois plusieurs centaines de mm d'eau.

Le risque de feux de forêt est aussi très important du fait de l'importance des forêts environnantes et du climat de plus en plus caniculaire l'été.

Le territoire est aussi sujet aux éboulements, affaissements et glissements de terrain.

A noter aussi que le risque de séisme est présent partout sur tout le territoire national.

Sur le plan sanitaire, il faut prêter attention à la qualité de l'eau potable ainsi qu'aux informations sur les épidémies.

Les périodes de canicule, plus nombreuses ces dernières années, nous demandent d'être très vigilant.

Enfin, les transports de matières dangereuses présentent eux aussi un risque potentiel.

DISPOSER D'UN PACK DE SECURITE DANS CHAQUE FOYER

- **Smartphone**
- Radio à piles
- Lampe de poche
- Matériel de confinement
Ruban adhésif, serpillière
ou tissus pour colmater portes
et fenêtres)
- Nourriture
- Couvertures
- Vêtements
- Médicaments pour traitement
quotidien
- Papiers personnels

SAVOIR RECONNAITRE UNE ALERTE

En cas d'événement grave, l'alerte est de la responsabilité de l'Etat et des maires selon la nature de l'événement, elle peut être donnée par différents moyens :

- Sirènes, pour les communes équipées
- Messages diffusés par des véhicules sonorisés
- Envoi des SMS, message vocal,
- Radio, télé ou tout autre moyen

TELEALERTE MUNICIPALE

En cas de risques majeurs, alerte des populations par sms, appels téléphoniques ou courriels automatisée.



Voir présentation en dernière page

LES BONS REFLEXES

CE QU'IL FAUT FAIRE.....

SE METTRE A L'ABRI

Durant un risque : vous devez rentrer à l'intérieur des bâtiments sans utiliser l'ascenseur,

FERMER TOUT

Durant un risque : fermer portes et fenêtres. Fermer l'eau, couper l'électricité et mettre les produits toxiques au sec.

ECOUTER LA RADIO

Des informations sur l'évolution de la situation quel que soit les risques majeurs seront communiquées sur les ondes.

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

NE PAS ALLER CHERCHER LES ENFANTS A L'ECOLE OU A LA CRECHE

Les écoles sont munies de plan particulier de mise en sécurité. D'une manière générale ne vous déplacez pas.

NE PAS TELEPHONER

Libérez les lignes téléphoniques pour les secours, que ce soit les lignes fixes ou de mobiles.

PAS DE FLAMME

Quelle que soit la nature du risque, des canalisations peuvent être endommagées, afin de ne pas provoquer d'explosion aucune étincelle ne doit être produite.

Une inondation est une submersion, plus ou moins rapide d'une zone, avec des hauteurs d'eau variables et des vitesses parfois importantes : elle est due à une augmentation de débit d'un cours d'eau provoquée par des pluies importantes et durables.

Novembre 1994, la pluie tombe pendant plusieurs jours sur le Var, les précipitations sont tellement importantes que l'Artuby et le Jabron se gonflent puis débordent à certains endroits se cumulant avec le ruissellement des vallons.

Bien qu'il n'y ait pas eu de victimes à Comps sur Artuby, des dégâts importants ont été constatés au niveau des routes et des ouvrages publics.

LES BONS REFLEXES

CE QU'IL FAUT FAIRE

Se mettre à l'abri

Monter dans les étages à pieds, ne surtout pas prendre l'ascenseur.

Couper le gaz et l'électricité

Ecouter la radio

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE.....

NE PAS ALLER CHERCHER VOS ENFANTS A L'ECOLE OU A LA CRECHE

Les écoles sont munies de plan particulier de mise en sécurité.

D'une manière générale ne vous déplacez pas.

NE PAS TELEPHONER

Libérer les lignes téléphoniques pour les secours,

Que ce soit des lignes fixes ou mobiles.

NE PAS UTILISER LES VEHICULES

Laisser les voix de circulation libres pour les secours.



PLUIE-INONDATION

LES 8 BONS COMPORTEMENTS

en cas de pluies méditerranéennes intenses



JE M'INFORME
et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels



JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS



JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES, de mes voisins et des personnes vulnérables



JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts



JE NE SORS PAS
Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre



JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE



JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED
Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture



JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE, ils sont en sécurité

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle



J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie
112 ou **18** Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie, Police

pluie-inondation.gouv.fr #pluieinondation

Les feux de forêts sont des incendies qui se déclarent et se propagent sur une surface d'au moins 1 hectare de forêt, de maquis ou de garrigue. En raison de notre situation géographique, la commune de Comps sur Artuby est malheureusement touchée par ce risque. En effet, notre forêt est soumise à la sécheresse en été qui contribue à la propagation de l'incendie qu'il soit d'origine naturel ou dû à l'imprudence de l'homme (cigarettes, barbecues, dépôts d'ordures).

Pour se déclencher et se progresser, le feu a besoin de trois conditions :

- Une source de chaleur humaine (flammes, étincelles) : très souvent l'homme est à l'origine des feux par imprudence, mais ils peuvent aussi se produire par accident ou malveillance,
- Un apport d'oxygène : le vent active la combustion,
- Un combustible (la végétation) : le risque de feu est lié à l'état de la forêt (sècheresse, disposition des différentes strates, état d'entretien, densité, relief, teneur en eau....) qu'à l'essence forestière elle-même (chênes, conifères.....)

Principaux feux : Bargème, Châteaudevieux

LES BONS REFLEXES

CE QU'IL FAUT FAIRE...

AVANT :

- Débroussailler aux abords de votre propriété (arrêté préfectoral)
- Nettoyer les gouttières (feuilles, branches, aiguilles de pin)

RECHERCHER UN ABRI EN FUYANT DOS AU FEU.

FERMER volets, portes et fenêtres,

OCCULTER les aérations avec des linges humides

OUVRIR LE PORTAIL DU TERRAIN

FERMER GAZ ET ELECTRICITE.

ECOUTER LA RADIO.

RENTREZ LES BOUTEILLES DE GAZ A L'INTERIEUR

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE.....

NE PAS ALLER CHERCHER LES ENFANTS A L' ECOLE OU A LA CRÛCHE

Les écoles sont munies de plan particulier de mise en sécurité.

D'une manière générale ne vous déplacez pas.

NE PAS TELEPHONER

Libérez les lignes téléphoniques pour les secours, que ce soit des lignes fixes ou de mobile.

NE PAS UTILISER LES VEHICULES

Laisser les voies de circulation pour les secours

Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol et du sous-sol ; il est fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques. Il est dû à des processus lents de dissolution ou d'érosion favorisée par l'action de l'eau ou de l'homme.

Ces risques peuvent être classés en plusieurs familles :

- Affaissements plus ou moins brutal des cavités souterraines naturelles,
- Phénomène de gonflement ou de retrait lié au changement d'humidité de sols argileux,
- Glissement de terrain par rupture d'un versant instable,
- Eroulement et chute de blocs,
- Coulées boueuses,
- Chutes de pierres sur les chemins,
- Chutes d'arbres.

LES BONS REFLEXES

CE QU'IL FAUT FAIRE EN CAS D'EFFONDREMENT DU SOL.

- EVACUER LES BATIMENTS (sans prendre l'ascenseur)
- S'ELOIGNER DES ZONES DANGEREUSES.
- REJOINDRE UN LIEU DISTANT DES BATIMENTS.

CE QU'IL FAUT FAIRE EN CAS D'ÉBOULEMENTS DE PIERRES

- RENTRER DANS UN BATIMENT EN DUR
- S'ABRITER SOUS UN MEUBLE SOLIDE ET ELOIGNEZ VOUS DES FENETRES.
- PREVENIR LES SECOURS - ECOUTER LA RADIO

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE.....

- NE PAS ALLER CHERCHER VOS ENFANTS A L'ECOLE OU A LA CRECHE

Les écoles sont munies de plan particulier de mise en sécurité.

D' une manière générale ne vous déplacez pas.

- NE PAS ENTRER DANS UN BATIMENT ENDOMMAGE.
- NE PAS RETOURNER SUR VOS PAS.
- NE PAS TELEPHONER.

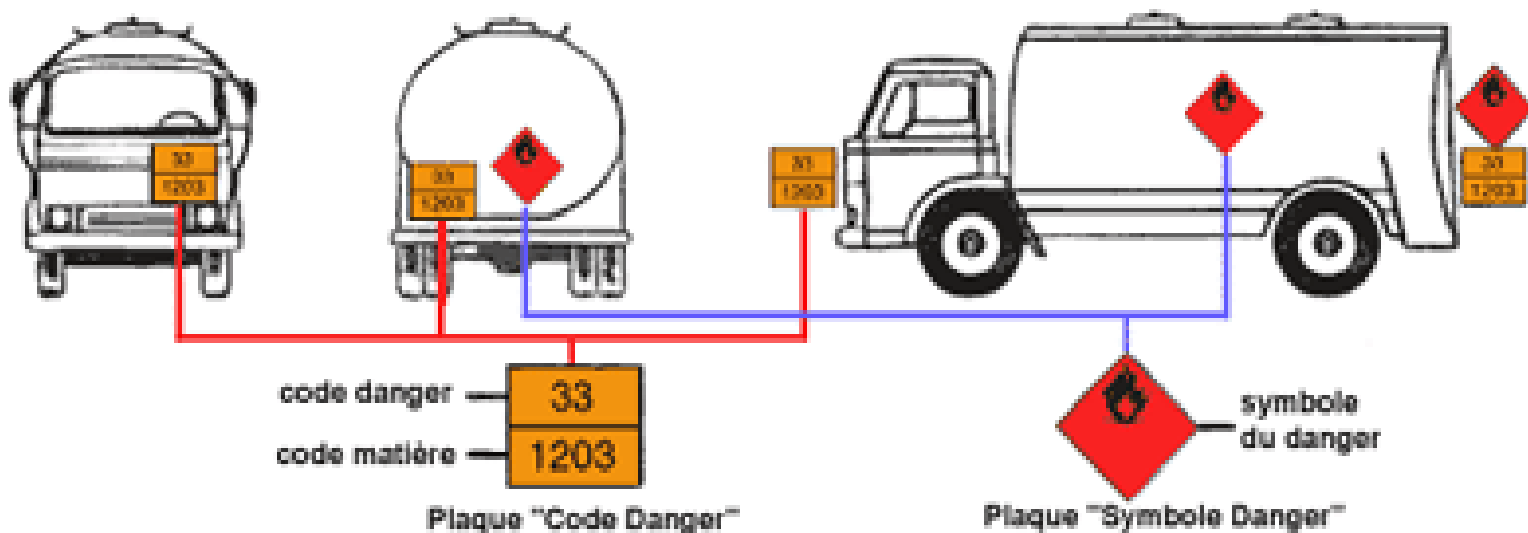
-

TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

14

Le risque est consécutif à un accident se produisant lors d'un transport de matières dangereuses.

Il peut entraîner des conséquences graves pour la population, les biens et /ou l'environnement.



Si vous êtes témoin d'un accident : appeler les secours et communiquer après identification les codes danger et matière dans la mesure du possible.

LES BONS REFLEXES

CE QU'IL FAUT FAIRE

FUIR selon un axe perpendiculaire au vent.

SE METTRE A L'ABRI dans un bâtiment (confinement) ou quitter la zone.

SE LAVER en cas d'irritation et si possible se changer.

FERMER LES ENTREES D'AIR (portes, fenêtres, aérations, cheminées) arrêter ventilation et climatisation.

ECOUTER LA RADIO.



CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

NE PAS ALLER CHERCHER VOS ENFANTS A L'ECOLE OU A LA CRECHE

Les écoles sont munies de plan particulier de mise en sécurité. D'une manière générale, ne vous déplacez pas.

PAS DE FLAMME, NE SURTOUT PAS FUMER

NE PAS TELEPHONER



La totalité de la commune est inscrite en zone de sismicité 3 (risque modéré). La sismicité a été réalisée sur l'analyse historique (à partir des témoignages depuis plus de 100 ans), de la sismicité instrumentale (mesurée par les appareils) et d'identification de faibles activités, permettant de définir l'aléa sismique de la commune, c'est-à-dire

L'ampleur des mouvements sismiques attendus sur une période de temps donné.

Le Zonage national est :

Zone 1 : sismicité très faible

Zone 2 : sismicité faible

Zone 3 : sismicité modérée

Zone 4 : sismicité moyenne

Zone 5 : sismicité forte

Historiquement Comps sur Artuby n'a connu que des secousses telluriques sans dommage constaté sur le territoire

LES BONS REFLEXES

CE QU'IL FAUT FAIRE...

A L'INTERIEUR : se mettre à l'abri sous un meuble, près d'un mur ou d'une colonne porteuse,

- s'éloigner des fenêtres et ne pas prendre l'ascenseur.
- COUPER LE GAZ ET L'ELECTRICITE.
- A L'EXTERIEUR : s'éloigner de ce qui peut s'effondrer.
- ECOUTER LA RADIO.

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE.....

NE PAS ALLER CHERCHER VOS ENFANTS A L'ECOLE OU A LA CRECHE

Les écoles sont munies de plan particulier de mise en sécurité.

D'une manière générale ne vous déplacez pas.

NE PAS DESCENDRE DE VOITURES ET STATIONNER LOIN DES LIGNES ELECTRIQUES.

S'ELOIGNER DES LIGNES ELECTRIQUES.

NE PAS GENERER DE FLAMMES

NE PAS TELEPHONER

EAU POTABLE

Risques de baisse de la quantité d'eau disponible en cas de sécheresse

Risque de dégradation de la qualité de l'eau

Il peut arriver que certains quartiers soient privés d'eau potable ou que les systèmes de traitement soient hors service.

LES BONS REFLEXES

Respecter les consignes d'usage données par les autorités

Respecter les dates de péremption en cas de stockage d'eau en bouteilles

EPIDEMIES GRAVES

Une épidémie est la propagation rapide d'une maladie infectieuse à un grand nombre de personnes.

La pandémie est une épidémie qui s'étend à la totalité d'un ou plusieurs continents.

LES BONS REFLEXES

Réduire vos sorties au strict minimum.

Eviter les contacts avec les malades.

Porter un masque pour protéger votre entourage.

Se laver les mains plusieurs fois par jour.

Au premier doute, s'adresser à votre médecin traitant.

Plus d'informations sur www.inrs.fr

LES BONS REFLEXES

CE QU'IL FAUT FAIRE.....

Passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé

Garder portes et fenêtres closes

Prendre et donner des nouvelles à son entourage

Boire 1,5 L d'eau par jour

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

Ne pas sortir aux heures les plus chaudes

Ne pas faire d'efforts intenses

Ne pas consommer d'alcool

NUMEROS DE SECOURS

Les secours	112
Les sapeurs-pompiers	18
Le samu	15
Gendarmerie	04 94 39 16 50

METEO France

Le site www.meteo.fr

MAIRIE

04 94 50 24 00

www.compsurartuby.fr

La Mairie de Comps sur Artuby s'est dotée d'un système d'alerte téléphonique destinée à prévenir plusieurs centaines de personnes en un temps record, en cas de risques technologiques ou naturels.

Pour vous inscrire, rien de plus simple et c'est gratuit :

Envoyez vos Nom, Prénom et coordonnées téléphoniques (mobile et fixe) et courriel :

1 – soit par courrier à la Mairie de Comps sur Artuby :

Mairie

Place de la République

83840 Comps sur Artuby

2 - soit par courriel à l'adresse :

mairie.compsurartuby@wanadoo.fr